

Guide des labels et réseaux des patrimoines et du tourisme en Normandie



**SITES &
CITES**
REMARQUABLES
FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux



RÉGION
NORMANDIE

Guide des labels et réseaux des patrimoines et du tourisme en Normandie



SOMMAIRE

LABELS

Sites & Cités remarquables de France	6
Parcs naturels régionaux	10
Petites Cités de Caractère	14
Les Plus Beaux Villages de France	18
Ville et Métiers d'Art	22
Les Plus Beaux Détours de France	26
Réseau des Grands Sites de France	30
Patrimoine de la Reconstruction en Normandie	34



Martin Malvy

Président de Sites & Cités remarquables de France
Ancien ministre

Depuis 2020, la Région Normandie et Sites & Cités remarquables de France unissent leurs efforts dans le cadre d'un partenariat pour une meilleure prise en compte des patrimoines, des centres anciens et de leur potentiel économique et touristique dans les politiques de développement régional et les projets de territoire.

La richesse, la variété des patrimoines, bâtis, paysagers, immatériels sur l'ensemble du territoire normand constituent un atout majeur dans les politiques de développement touristique. N'oublions pas que Patrimoine et Culture figurent en tête des critères d'attractivité dans le choix de la Destination France pour plus de 50% de la clientèle internationale. C'est également, de plus en plus, un facteur de choix pour les clientèles de proximité. De nombreux visiteurs souhaitent s'écarter des sentiers battus et vivre une « expérience » ; la richesse des centres anciens normands et des patrimoines bâtis et naturels répond parfaitement à cet attrait pour l'authenticité.

La diversité des acteurs du tourisme et du patrimoine montrent à quel point la prise en compte du patrimoine devient un enjeu majeur dans le développement économique et touristique des territoires. Les nombreux labels, marques, appellations et réseaux patrimoniaux constituent un atout évident. Ils permettent de structurer l'offre, de développer des équipements culturels et de qualifier les projets de territoires.

Dans cette optique, le « Guide des labels et réseaux du patrimoine et du tourisme en Normandie » permet de mieux faire connaître ces réseaux qui développent avec leurs membres des démarches pertinentes de valorisation des patrimoines. Huit grands réseaux ont contribué à la réalisation de ce guide : Sites & Cités remarquables de France, les Parcs Naturels Régionaux, les Petites Cités de Caractère, les Plus Beaux Villages de France, Ville et Métiers d'Art, les Plus Beaux Détours de France, le Réseau des Grands Sites de France et Patrimoine de la Reconstruction en Normandie.



Les acteurs mis en avant promeuvent un tourisme durable avec la découverte de territoires moins ou peu connus mais aussi la gestion de la fréquentation touristique en haute saison.

Ce guide n'occulte par la dimension liée à la revitalisation des territoires. Nos actions, au sein de Sites & Cités remarquables de France, sont doubles. Au-delà de l'accompagnement des collectivités en matière de tourisme, la reconquête des centres anciens, l'urbanisme patrimonial, la réflexion sur la réhabilitation responsable, mais aussi la médiation et la sensibilisation des habitants à leur cadre de vie sont autant de missions fortes portées par l'Association, pour aider les collectivités à faire projet à partir de leurs patrimoines.

Le guide proposé se veut ainsi être un outil permettant aux collectivités de mieux connaître ces réseaux et leurs valeurs. Je suis convaincu qu'il sera apprécié et utile. C'est en ce sens qu'il a été élaboré.



Hervé Morin

Président du Conseil Régional de Normandie

Ancien ministre

La Normandie, l'une des régions les plus connues au monde, peut s'enorgueillir d'un patrimoine riche, varié et bien conservé qui contribue tant à sa notoriété internationale qu'à la qualité de vie des Normands.

Ses décors naturels aux mille et un paysages associés à son patrimoine architectural, culturel, historique et environnemental foisonnant en font ainsi l'une des régions françaises les plus visitées au monde.

Pour valoriser au mieux ces atouts exceptionnels qui font de la Normandie une terre bénie des dieux, la Région s'appuie sur ses points forts et multiplie les opérations de promotion en lien avec le Comité Régional du Tourisme et ses partenaires. Ainsi, depuis 2016, la Région développe notamment une stratégie dédiée sur la thématique de la Normandie médiévale, du tourisme de mémoire, de l'impressionnisme ou encore de la filière équine.

Mais au-delà de ces domaines connus de tous qui font de la Normandie une destination d'excellence sur le plan touristique, la Région

a engagé un travail de fond avec l'ensemble de ses partenaires, pour penser les grands enjeux du tourisme d'aujourd'hui et de demain.

Parmi ces enjeux figure la mise en tourisme du patrimoine, qu'il soit bâti, paysager ou immatériel comme levier de développement économique. Il s'agit là d'un atout majeur pour conforter la Normandie comme destination touristique privilégiée. C'est d'ailleurs le pari tenté par de nombreux territoires qui, comme vous, ont à cœur de concilier préservation de leur environnement, valorisation de leur patrimoine et retombées économiques.

Nous avons conçu ce guide avec l'idée de vous aider à construire de véritables projets de territoires s'appuyant sur la valorisation touristique de vos patrimoines riches et variés. À vous de faire votre choix pour intégrer la démarche qui répondra le mieux à vos attentes et à celles de vos visiteurs !



6

Sites & Cités remarquables de France

Sites & Cités remarquables de France

L'Association des Villes et Pays d'art et d'histoire et des Sites Patrimoniaux Remarquables



Carte d'identité

DATE DE CRÉATION

2000

TYPE

Réseau réunissant les villes et territoires ayant :

— 1 label attribué par le ministère de la Culture : Villes et Pays d'Art et d'Histoire

— 1 classement attribué par le ministère de la Culture : Site Patrimonial Remarquable

IMPLANTATION

France

MEMBRES

Communes, groupements de communes

CRITÈRES D'ADHÉSION

— Collectivités porteuses d'un Site Patrimonial Remarquable (SPR)

— Collectivités labellisées Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH)

— Collectivités en cours de candidature VPAH, ou en préparation d'un SPR

NOMBRE D'ADHÉRENTS

300 membres, communes ou EPCI, soit environ 2200 communes

Présentation de la démarche

OBJECTIFS DU RÉSEAU

Sites & Cités travaille sur une approche globale des patrimoines comme outil de développement des territoires. Elle intervient sur les champs de l'urbanisme patrimonial, du développement durable, de l'économie touristique, de la médiation et participation citoyenne au niveau local, national et international.

MISSIONS

— Accompagnement des collectivités par une expertise adaptée aux objectifs des territoires, par des formations, des ateliers

— Mise en réseau des élus, des techniciens et de tous les acteurs des patrimoines

— Échanges d'expériences

— Veille, participation aux débats sur les lois et règlements concernant les patrimoines

— Développement du dialogue entre tous les acteurs : collectivités et instances nationales

— Pôle de ressources avec une banque d'informations actualisée et propositions d'outils adaptés

— Espace d'études

TYPES D'ACTIONS

Accompagnement des collectivités et expertise : groupes de travail et ateliers, formations, centre de ressources, publications, rencontres régionales, nationales et internationales, promotion touristique

PARTENAIRES

— Ministères de la Culture, de la Cohésion des Territoires, de l'Europe et des Affaires Étrangères, de la Transition Écologique,

— ANCT, Banque des Territoires,

— Régions de France et Région Bourgogne-Franche Comté, Région Centre Val de Loire, Région Normandie, Région Occitanie

— Anah, La Poste, EDF, CEREMA, Atout France, ANABF

— Autres associations du patrimoine, Universités

— « France. Patrimoines et territoires d'exception »

AVEC QUELS TERRITOIRES NORMANDS TRAVAILLEZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

Adhérents, Région Normandie et territoires labellisés Patrimoine de la Reconstruction

ADHÉRENTS EN NORMANDIE

19 : Avranches, Bayeux, Bois-Héroult, Clos-du-Cotentin, Communauté de Communes du Pays d'Honfleur-Beuzeville, Communauté de communes des Villes Sœurs, Communauté urbaine d'Alençon, Domfront-en-Poiraie, Elbeuf, Eu, Évreux, Fécamp, Le Havre Seine Métropole, Lillebonne, Métropole Rouen Normandie, Mont-Saint-Michel Normandie, Pays d'Art et d'Histoire du Coutançais, Pont-Audemer, Villers-sur-Mer

COÛT

Cotisations 2023 en fonction du nombre d'habitants :

< 2000	315 €
2 001 à 7 500	345 €
7 501 à 30 000	0,046 € × hab.
30 001 à 100 000	0,045 € × hab.
100 001 à 150 000	4400 €
150 001 à 200 000	4500 €
> 200 001	4800 €

Contact

Marylise ORTIZ

Directrice



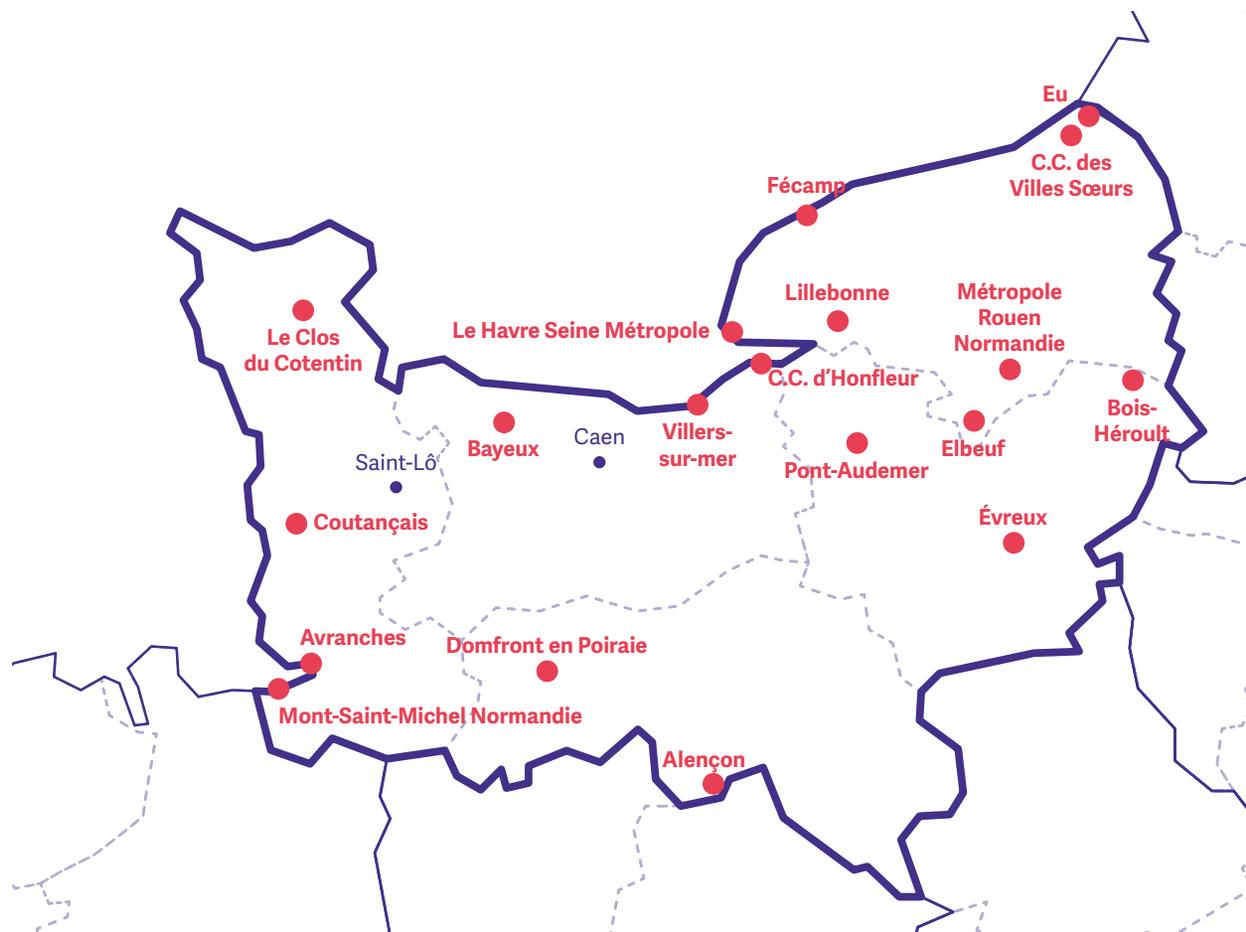
09 72 49 97 06

reseau@sites-cites.fr



sites-cites.fr





10

Parcs naturels régionaux

Parcs naturels régionaux



Carte d'identité

DATE DE CRÉATION

1967, par décret du Président de la République

TYPE

Marquage territorial

Par décret, les territoires obtiennent la marque « Parc naturel régional » lors de leur classement par l'État. Ce classement est motivé par l'intérêt patrimonial remarquable du territoire.

La base du projet de développement des PNR est la préservation des richesses naturelles, culturelles et humaines. Un Parc naturel régional est un territoire rural habité, reconnu au niveau national pour sa forte valeur patrimoniale et paysagère, mais fragile parce que menacé, soit par la dévitalisation rurale soit par une trop forte pression urbaine ou une sur-fréquentation touristique.

Il s'organise autour d'une charte, un projet concerté d'une durée de 15 ans, fondé sur la protection et la valorisation des patrimoines.

Une charte graphique commune est déclinée dans les territoires, notamment via un logo au design commun, mais avec un emblème figuratif et une dénomination propre à chaque Parc.

IMPLANTATION

Aujourd'hui, 58 Parcs naturels régionaux couvrent 9,5 millions d'hectares (19 % du territoire) et concernent 4,4 millions d'habitants sur 4 900 communes. 4 Parcs sont situés en Normandie (tout ou partie).

Présentation de la démarche

3 types de réseaux existent avec des objectifs et des missions propres.

LA FÉDÉRATION

DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX

Sous statut associatif, c'est l'outil privilégié des actions communes des Parcs. La Fédération représente les intérêts des Parcs auprès des administrations, assemblées parlementaires et organismes institutionnels. Elle communique auprès du grand public, conseille les Parcs et les représente. Les adhérents sont les PNR, les Régions et les partenaires des Parcs.

LES ASSOCIATIONS

RÉGIONALES DE PARCS

Quelques Parcs s'organisent en association. L'Interparc normand est en cours de création. L'objectif est de valoriser et mieux faire connaître l'action des PNR normands. Cela passe par une identité commune, une mise en valeur et une représentation dans les instances régionales, nationales et européennes, l'élaboration et la mise en œuvre de projets communs et de politiques régionales, la promotion du partage d'expérience et du transfert de compétence, la mutualisation des moyens et savoir-faire.

LES RÉSEAUX INTRA-PARCS

Réseau des acteurs de l'éducation, de la transition écologique, des acteurs marqués Valeurs Parc naturel régional, des ambassadeurs du territoire, ou encore les élus (délégués) eux-mêmes constituent des vecteurs de diffusions et d'animations sur le territoire du Parc.

QUELQUES ACTIONS

- Accompagnement des agriculteurs dans une démarche durable et vers la transition alimentaire
- Développement de filières de niche avec les artisans
- Soutien des acteurs de l'éducation vers des projets innovants : école du dehors, interventions artistiques dans les écoles, CTEJ, etc.
- Accompagnement des acteurs de la forêt pour une approche multifonctionnelle
- Appui technique et à la promotion des entreprises marquées et en cours de marquage Valeurs Parc
- Proposition de formations (exemple : tourisme ornithologique) et participation à des événements.

PARTENAIRES

Dans le cadre des audits Marque Valeurs Parc, travail avec Gîtes de France 76 et 27, Seine Maritime Tourisme et Eure Tourisme

Des acteurs locaux : Conservatoire du littoral, ONF, CRPF, CPIE, Universités, Chambres Consulaires, etc.

ADHÉRENTS EN RÉGION NORMANDIE

Les membres du syndicat mixte, leur nombre varie selon la taille du Parc, idem pour le coût. Concernant la marque Valeurs Parc, 12 acteurs en Boucles de la Seine Normande, 32 dans le Perche.

Contact

Stéphane ADAM

Fédération des Parcs
sadam@

parcs-naturel-regionaux.fr

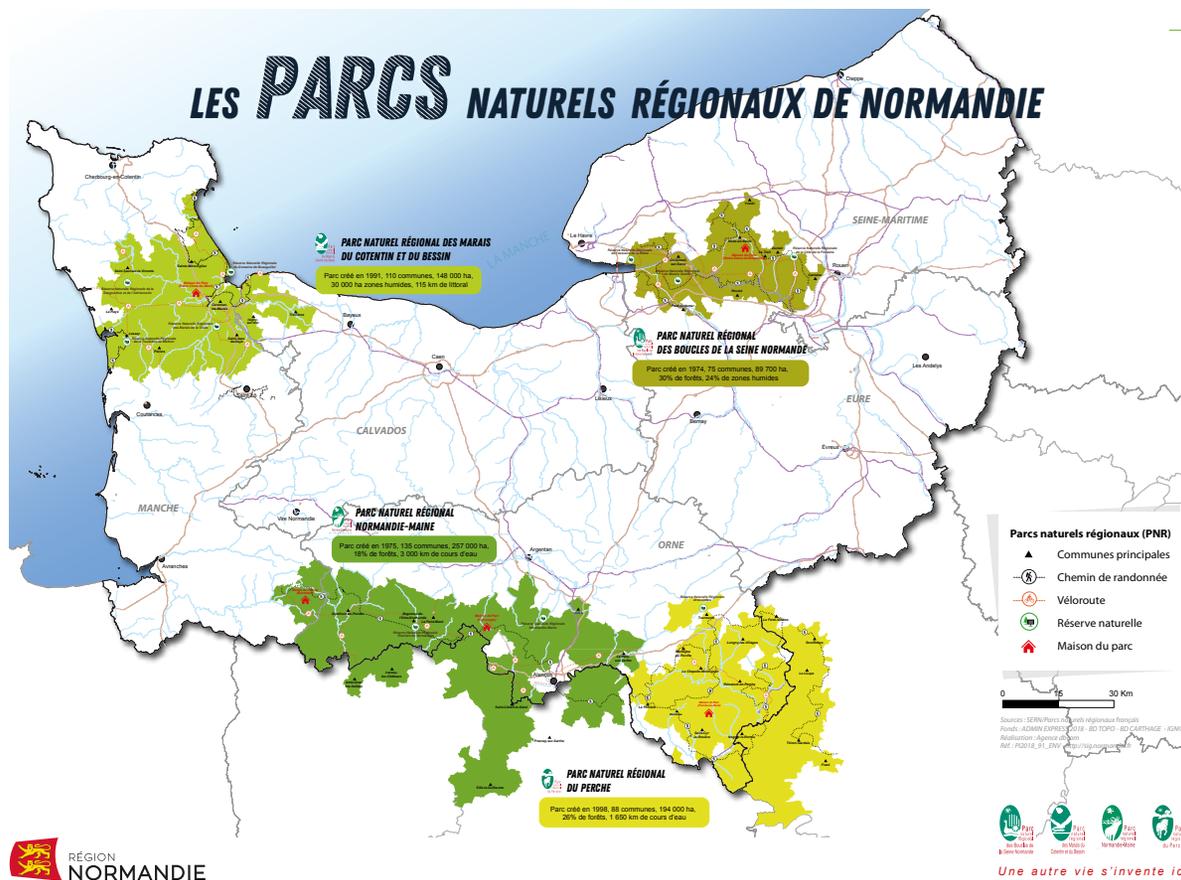
parcs-naturels-regionaux.fr

12

Parcs naturels régionaux



Parc Naturel Régional du Perche © Région Normandie



14

Petites Cités de Caractère

Petites Cités de Caractère



La Perrière ©Jean-Éric Rubio-CD61

Carte d'identité

DATE DE CRÉATION

1975 (Création en Bretagne du premier réseau des Petites Cités de Caractère®)

TYPE

Association de communes, toutes homologuées ou en cours d'homologation Petites Cités de Caractère®. Petites Cités de Caractère® de France est une fédération d'associations régionales et départementales Petites Cités de Caractère®, dont est membre Petites Cités de Caractère® de l'Orne (bientôt une association Petites Cités de Caractère® de Normandie). Petites Cités de Caractère® est une marque protégée propriété de l'association Petites Cités de Caractère® de France

IMPLANTATION

Nationale

MEMBRES

Villages et villes de moins de 6 000 habitants

CRITÈRES D'ADHÉSION

— L'agglomération doit être soumise à une protection au titre des Monuments Historiques, ou d'un Site Patrimonial Remarquable,

— Petites unités urbaines : communes de moins de 6000 habitants, ou la population résidant au sein de l'espace soumis à une protection au titre des Monuments Historiques ou du Site Patrimonial Remarquable doit être inférieure à 6000 habitants au moment de la demande d'adhésion.

— L'agglomération doit avoir un bâti suffisamment dense pour lui donner l'aspect d'une cité, détenir un patrimoine architectural de qualité et homogène témoin de son histoire, avoir exercé et /ou exercer des fonctions urbaines de centralité,

— La commune doit avoir un programme pluriannuel de restauration et réhabilitation du patrimoine bâti et de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels,

— La commune doit s'inscrire dans la stratégie de développement touristique de son territoire.

NOMBRE D'ADHÉRENTS

216 communes

Présentation de la démarche

OBJECTIFS DU RÉSEAU

Développer et animer le réseau des Petites Cités de Caractère®, accompagner les communes pour placer le patrimoine au cœur du projet de développement. A travers la marque touristique Petites Cités de Caractère® inviter les visiteurs à la découverte des communes du réseau.

MISSIONS

Conseils, accompagnement des communes et des élus, promotion et communication, animations, contrôle qualité

TYPES D'ACTIONS

Visite conseil, ateliers, formation, aides financières, animations

PARTENAIRES

— Ministère de la culture, Union Départementale de l'Architecture et du Patrimoine (UDAP)

— Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)

— La Fondation du patrimoine

— L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)

— L'Office du Patrimoine Culturel Immatériel (OPCI)

— L'Institut National des Métiers d'Art (INMA)

— France Patrimoines & territoires d'exception

— Conseils Régionaux (Bretagne, Pays de la Loire, Auvergne-Rhône-Alpes...), Conseils Départementaux (Orne, Sarthe...)

AVEC QUELS TERRITOIRES NORMANDS TRAVAILLEZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

Orne, Calvados, Manche et Eure

ADHÉRENTS EN RÉGION NORMANDIE

11 : 9 dans l'Orne, 1 dans la Manche, 1 dans le Calvados.

COÛT

Participation annuelle de la commune de 1 000 € à 4 500 €

Contact

Pierre POISSON

Do

06 43 43 55 19

02 33 28 85 87

poisson.pierre@orne.fr

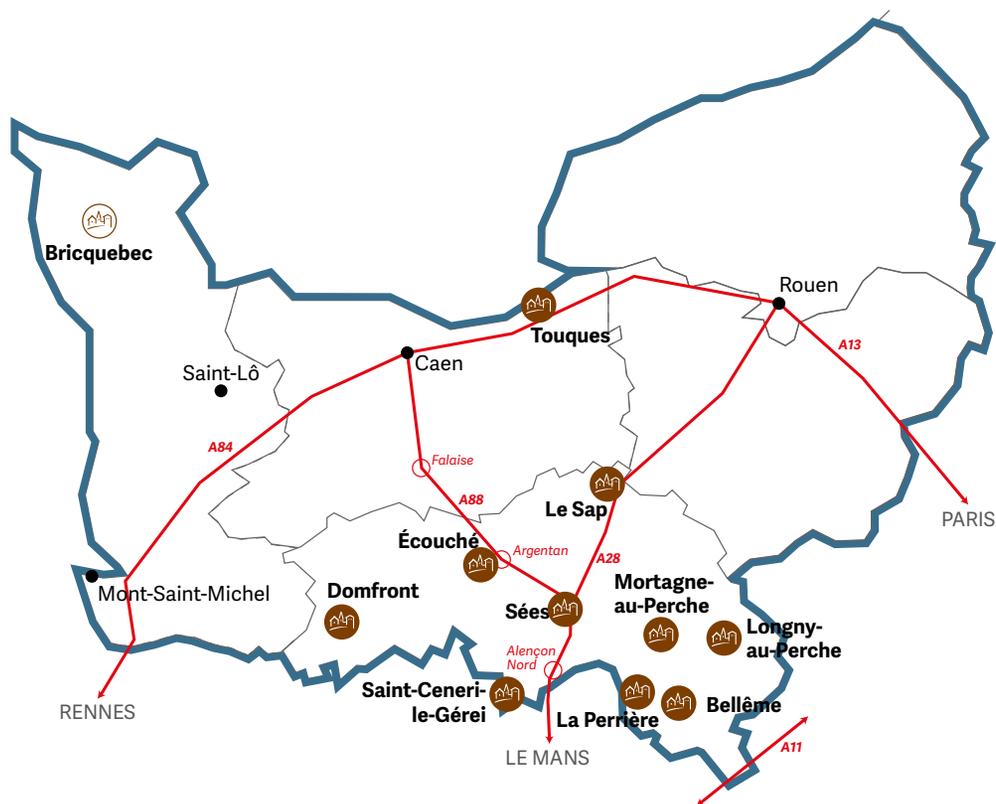
petitescitesdecaractere.com

↗

16

Petites Cités de Caractère





18

Les Plus Beaux Villages de France

Les Plus Beaux Villages de France



Carte d'identité

DATE DE CRÉATION

1982

TYPE

Association

IMPLANTATION

Nationale

MEMBRES

« Agglomérations rurales » de moins de 2 000 habitants : (les communes peuvent avoir plus de 2 000 habitants)

CRITÈRES D'ADHÉSION

27 critères d'appréciation des villages (la richesse patrimoniale : 5 critères, la qualité de l'urbanisme et de l'architecture : 10 critères, efforts de mise en valeur : 12 critères)

NOMBRE D'ADHÉRENTS

164 communes

Présentation de la démarche

OBJECTIFS DU RÉSEAU

Protéger, promouvoir et développer les plus beaux villages français. Autrement dit : protéger et valoriser les patrimoines des villages pour accroître leur notoriété et favoriser un développement local bénéficiant aux habitants et acteurs locaux.

MISSIONS

Animation, promotion, accompagnement de 164 destinations de charme.
— Privilégier la qualité plutôt que le nombre

— Favoriser un tourisme « 4 saisons » et des activités respectueuses des habitants

— Promouvoir les savoir-faire, ressources et produits locaux

— Aider au maintien des services et des commerces locaux

— Favoriser des retombées économiques permettant aux habitants de « vivre et travailler au pays »

TYPES D' ACTIONS

Une démarche de progrès et d'accompagnement pour les villages labellisés :

— Des audits réguliers des villages

— Des échanges d'expériences (2 ateliers techniques/an)

— Une assistance-conseil aux villages labellisés (banque de « bonnes pratiques »)

— Des actions de promotion des villages et de mise en valeur des acteurs locaux

— Des actions de promotion nationales / internationales (éditions touristiques, web, réseaux sociaux, médias)

PARTENAIRES

— Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Atout France

— Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Conseils départementaux

— Prescripteurs patrimoniaux et touristiques : UDAP, CAUE, ADT, CRT

— France Patrimoines & territoires d'exception

— Flammarion, Michelin

— Institut National des Métiers d'arts

— Fédération Les Plus Beaux Villages de la Terre® (Les Plus Beaux Villages de Wallonie, Italie, Japon, Québec, Espagne, Allemagne, Suisse, Russie, Liban, Chine)

AVEC QUELS TERRITOIRES NORMANDS TRAVAILLEZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

Les villages labellisés et leurs Offices de Tourisme

ADHÉRENTS EN RÉGION NORMANDIE

6 villages : Beuvron-en-Auge (14), le Bec-Hellouin (27), Lyons-la-Forêt (27), Barfleur (50), Saint-Cénéri-le-Gérei (61), Veules-les-Roses (76).

COÛT

Participation annuelle communale en fonction de la population (entre 1 200 € et 4 800 €)

Contacts

Pascal BERNARD



Délégué général
pascal.bernard@lesplus-beauxvillagesdefrance.org



lesplusbeauxvillagesdefrance.org

20

Les Plus Beaux Villages de France



Lyons-la-Forêt © Anne Gouvernel • Les Plus Beaux Villages de France



22

Ville et Métiers d'Art

Ville et Métiers d'Art



Villedieu-les-Poêles © Label Grimace - Métiers d'art - 14

Carte d'identité

DATE DE CRÉATION

1992

TYPE

Réseau réunissant des collectivités œuvrant pour le développement et la promotion des métiers d'art

IMPLANTATION

Nationale

MEMBRES

Collectivités de toutes tailles : villes petites ou grandes, intercommunalités, métropoles

CRITÈRES DE LABÉLISATION

— Favoriser l'installation d'artisans d'art sur leur territoire

— Organiser ou soutenir des actions de communication et de promotion des métiers d'art (salons, expos, e-promotion)

— Développer le tourisme culturel : circuits à thème, journées « portes ouvertes », boutiques éphémères...

— Favoriser les actions d'éveil auprès du jeune public

— Accompagner les actions de formation, initiale ou continue

NOMBRE D'ADHÉRENTS

93 adhérents (pour 600 communes)

Présentation de la démarche

OBJECTIFS DU RÉSEAU

— Œuvrer pour la promotion et le développement des métiers d'art dans leur collectivité

— Défendre et valoriser les savoir-faire d'exception locaux et nationaux

— Promouvoir un label hautement qualitatif, attribué pour 5 ans

— Partager les expériences de chacun, diffuser les bonnes pratiques, afin de mettre en place les meilleures actions

TYPES D' ACTIONS

— Ateliers techniques (nationaux et régionaux) pour les élus et opérationnels des collectivités, voyages d'études, colloques

— Communication nationale grand public de relais des événements locaux : site web, newsletter, Twitter, Facebook, Instagram, LinkedIn

— Relais des appels à projets, appels à candidatures pour les artisans d'art

— Benchmarking permanent sur les actions, les projets, les évolutions techniques et technologiques

— Bourse des locaux vides

— Banques d'information technique disponible dans l'Intranet privé

— Consulting sur les projets (pépinières, FabLab, boutiques collectives, salons...),

— Actions de lobbying auprès des ministères et institutions

PARTENAIRES

Chambres Régionales des Métiers et de l'Artisanat, Missions régionales métiers d'art, INMA, Offices de Tourisme.

AVEC QUELS TERRITOIRES NORMANDS TRAVAILLEZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

Adhérents

ADHÉRENTS EN NORMANDIE

3 : Villedieu Intercom, Argentan, Communauté d'agglomération Seine-Eure.

COÛT

< 100 habitants	200 €
< 5000 habitants	300 €
< 10000 habitants	1000 €
< 20000 habitants	1600 €
< 50000 habitants	4800 €
< 100000 habitants	6400 €
> 100000 habitants	8000 €

Contacts

Christophe POISSONNIER

Délégué national



06 11 74 11 08

cpoissonnier-vma@orange.fr

Thierry DESLOT

Délégué Régional



Île-de-France – Normandie

thierry.deslot@pemb.fr

24

Ville et Métiers d'Art



Communauté d'agglomération Seine-Eure © Ville et Métiers d'Art



26

Les Plus Beaux Détours de France

Les Plus Beaux Détours de France



Carte d'identité

DATE DE CRÉATION

Décembre 1998

TYPE

Association de petites villes touristiques entre 2 000 et 20 000 habitants

IMPLANTATION

Nationale

MEMBRES

Communes entre 2 000 et 20 000 habitants

CRITÈRES D'ADHÉSION

- intérêt du patrimoine tant architectural qu'immatériel
- animation de la cité
- identité artisanale et gastronomique
- capacité d'accueil
- dynamique de développement et d'aménagement
- atmosphère générale de la ville et de son centre historique et commercial

NOMBRE D'ADHÉRENTS

107

Présentation de la démarche

OBJECTIFS DU RÉSEAU

- Échanges d'expériences entre des villes présentant un même profil
- Mutualisation des moyens de promotion et de communication.

MISSIONS

- Mutualiser la promotion touristique
- Accompagner la montée en puissance de l'attractivité touristique à l'aide d'audits
- Favoriser l'échange d'expériences et de bonnes pratiques du réseau

TYPES D' ACTIONS

- Audits de chaque membre tous les 4 ans permettant aux différents acteurs touristiques de corriger les imperfections constatées et de contacter leurs homologues dans d'autres villes du réseau plus avancées dans certains domaines
- Édition d'un guide annuel avec l'expertise de Michelin (plus forte diffusion touristique nationale)
- Site internet et réseaux sociaux (Facebook et Instagram)
- Actions de relation presse

PARTENAIRES

ENEDIS, Michelin, La Poste, Patria, UniVDL

AVEC QUELS TERRITOIRES NORMANDS TRAVAILLEZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

Communes adhérentes

D'ADHÉRENTS EN NORMANDIE

8 : Argentan (Orne), Domfront (Orne), Eu (Seine-Maritime), Forges-les-Eaux (Seine-Maritime), Granville (Manche), Honfleur (Calvados), Pont-Audemer (Eure), Verneuil-sur-Avre (Eure)

COÛT

3700 € (forfaitaire)

Contacts

 **Xavier LOUY**
info@plusbeauxdetours.com
 plusbeauxdetours.com





30

Réseau des Grands Sites de France

Réseau des Grands Sites de France



La Hague-Le Nez de Jobourg © Nour Hachimi

Carte d'identité

DATE DE CRÉATION

Le Réseau des Grands Sites de France a été créé en 2000 par des collectivités en charge de la gestion des Grands Sites.

TYPE

Réseau national

IMPLANTATION

L'implantation est nationale.

21 Grands Sites de France labellisés, 30 sites engagés dans une démarche d'excellence pour obtenir le label Grand Site de France, 38 millions de visiteurs par an, 13 régions, 45 départements, près de 480 communes, 1 200 000 habitants environ et plus de 200 ETP.

MEMBRES

Grands Sites

CRITÈRES D'ADHÉSION

Le label Grand Site de France est un label de développement durable inscrit au code de l'environnement Art. L 341-15-1. Il est attribué par la ministre en charge des sites à un site classé de grande notoriété et de forte fréquentation. L'attribution du label est subordonnée à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, répondant aux principes du développement durable.

NOMBRE D'ADHÉRENTS

47 Grands Sites membres dont 21 labellisés

Présentation de la démarche

OBJECTIFS DU RÉSEAU

Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des sites qui ont reçu le label Grand Site de France et d'autres qui travaillent à l'obtenir un jour. Ses membres s'inscrivent dans une démarche de préservation et de développement durable, dans le respect de l'esprit des lieux et en association avec les habitants.

Le Réseau est un lieu de partage d'expérience concrète et d'échange de savoir-faire entre sites. Les sites ont tous en commun d'être à la recherche de fonctionnements novateurs, permettant d'assurer un accueil de qualité tout en respectant l'esprit des lieux, et de générer un impact positif sur le tissu social et économique environnant.

Le Réseau participe aussi à la réflexion nationale et internationale sur le devenir de ces hauts-lieux patrimoniaux, confrontés au défi de leur préservation à long terme dans le contexte d'une pression touristique croissante.

MISSIONS

Depuis 1976, dans le cadre d'une politique nationale impulsée par l'État, sont menés des projets ambitieux de réhabilitation et de gestion des sites classés les plus prestigieux du patrimoine national. Ces projets sont conduits dans le cadre d'« Opérations Grands Sites », démarches partenariales qui associent l'État, les Collectivités locales et les acteurs des sites.

TYPES D' ACTIONS

Les Opérations Grands Sites se traduisent par des interventions concrètes d'amélioration : réhabilitation de zones dégradées, amélioration ou création d'équipements d'accueil, etc.

PARTENAIRES

Ministère de la Transition écologique, Ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Ministère de la Culture, Banque des Territoires, Région Bourgogne-Franche-Comté

AVEC QUELS TERRITOIRES

NORMANDS TRAVAILLEZ-VOUS

AUJOURD'HUI ?

Falaises d'Étretat, Côte d'Albâtre et La Hague.

ADHÉRENTS EN RÉGION NORMANDIE

2 Grands Sites : Falaises d'Étretat, Côte d'Albâtre et La Hague

COÛT

Le coût est variable en fonction du statut d'adhésion et du budget de fonctionnement de la collectivité adhérente, dans une fourchette entre 1700 € et 5400 € pour un site.

Contacts

Soline ARCHAMBAULT

 Directrice du Réseau
solinearchambault@
grandsitedefrance.com

Marie VILLOT

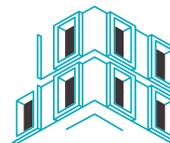
 Chargée de mission
Grand Site de La Hague
mvillot@lahague.com

 grandsitedefrance.com





Patrimoine de la Reconstruction en Normandie



PATRIMOINE DE LA
RECONSTRUCTION
EN **NORMANDIE**



Carte d'identité

DATE DE CRÉATION

2019

TYPE

Réseau des villes de la Reconstruction en Normandie

IMPLANTATION

Normandie

MEMBRES

Communes

CRITÈRES D'ADHÉSION

— Posséder un patrimoine de la Reconstruction significatif (centre urbain, quartier, îlot, alignement, ensemble agricole...) édifié lors de la Seconde Reconstruction

— Mettre en place des actions de valorisation, de préservation et de conservation en faveur de ce patrimoine à l'appui d'un dossier de candidature (critères modulables en fonction de la taille de la commune)

— Acter des engagements pour permettre le développement des connaissances et de la transmission autour de ce patrimoine et de sa préservation

— Valider les étapes de l'examen réalisé par les auditeurs et validé par le comité de labellisation

— L'obtention du label, pour une durée de 6 ans, doit être entérinée par décision de la Commission permanente de la Région Normandie.

Présentation de la démarche

OBJECTIFS DU RÉSEAU

— Valoriser et faire connaître le patrimoine de la Reconstruction : auprès des habitants et des touristes.

— Préserver, entretenir, restaurer, adapter ce patrimoine pour une meilleure prise en compte du cadre de vie actuel (question des rénovations thermiques, des mises aux normes, des nécessités d'accessibilité...) dans le respect de l'identité et de l'architecture originelle de ces bâtiments et quartiers.

MISSIONS

— Promouvoir le Patrimoine de la Reconstruction en animant un réseau de villes normandes regroupées autour des problématiques de valorisation et de préservation du patrimoine de la Reconstruction.

— Être un relais des actions réalisées.

TYPES D' ACTIONS

Participation à Chantiers communs (Mois de l'architecture), organisation d'ateliers pour les villes labellisées, relais d'informations, coordination de manifestations communes.

PARTENAIRES

Union régionale des CAUE, DRAC, UDAP, ENSA de Normandie, Université de Normandie-Caen, Territoires pionniers, Le Pavillon, Normandie Tourisme, Établissement public foncier de Normandie (EPFN), SGAR, Fondation du Patrimoine...

AVEC QUELS TERRITOIRES NORMANDS TRAVAILLEZ-VOUS AUJOURD'HUI ?

Les villes labellisées et les villes ayant officiellement déposé leur dossier de candidature

NOMBRE DE VILLES LABELLISÉES EN NORMANDIE

7 : Caen, Flers, Le Havre, Les Monts d'Aunay, Trévières, Saint-Hilaire-du-Harcouët et Saint-Lô.

COÛT

Aucun

Contact

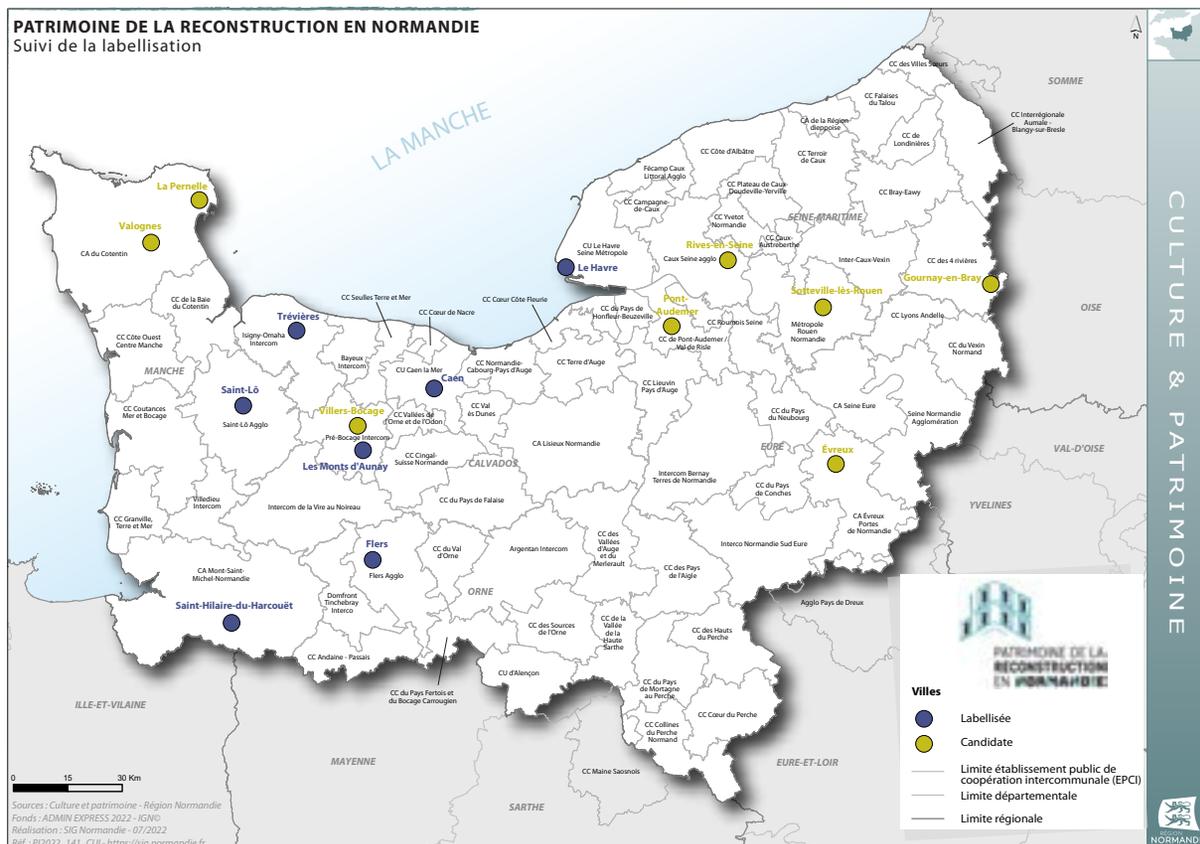


label-reconstruction@normandie.fr



normandie.fr/
le-patrimoine-regional







**SITES, &
-CITÉS**
REMARQUABLES —
/ FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

Depuis 2020, Sites & Cités remarquables de France et la Région Normandie mettent en œuvre un partenariat qui s'inscrit dans une volonté commune de valoriser le patrimoine régional. À travers ce partenariat, l'objectif est une meilleure prise en compte des patrimoines, des centres anciens et de leur potentiel économique et touristique dans les politiques de développement régional et les projets de territoire.

Le programme d'actions se structure autour de 4 axes : *renforcer le lien entre connaissance du patrimoine et développement des territoires, accompagner la restauration et la rénovation énergétique du bâti, renforcer la prise en compte de la valorisation patrimoniale dans les politiques de développement touristique et partager des expériences dans des actions de coopération interrégionale, européenne et internationale.*

Une palette d'actions très complémentaires est proposée dans le cadre de ce partenariat. La réalisation du « Guide des labels et réseaux des patrimoines et du tourisme en Normandie » s'inscrit pleinement dans cette collaboration. Ce guide fait écho à l'axe n°3 : *renforcer la prise en compte de la valorisation patrimoniale dans les politiques de développement touristique* ; en effet, il se propose d'aider à concevoir une offre touristique globale en accompagnant les collectivités qui souhaitent s'engager dans une valorisation touristique de leur patrimoine.

Direction de la publication

Martin Malvy, Président de Sites & Cités remarquables de France

Hervé Morin, Président de la Région Normandie

Rédaction et relecture

Sites & Cités remarquables de France, Parcs Naturels Régionaux, Petites Cités de Caractère, Les Plus Beaux Villages de France, Ville et Métiers d'Art, Les Plus Beaux Détours de France, Réseau des Grands Sites de France, Patrimoine de la Reconstruction en Normandie

Conception graphique

Thomas Grimaud, Talence

Impression

Korus Imprimerie, Eysines

ISSN

En cours

Dépôt légal

Septembre 2022

Remerciements

Sites & Cités remarquables de France et la Région Normandie remercient chaleureusement les élus et professionnels des réseaux et labels du tourisme et du patrimoine ayant participé à la rédaction de ce guide.

La publication « Guide des labels et réseaux des patrimoines et du tourisme en Normandie » s'inscrit dans le partenariat signé entre la Région Normandie et Sites & Cités remarquables en 2020. Les patrimoines en Normandie constituent un atout manifeste, une richesse et un outil de développement à valoriser. Ils sont créateurs d'emplois non-délocalisables notamment dans les secteurs de la restauration du bâti ou du tourisme. Ces patrimoines peuvent être valorisés par des labels ou par des démarches spécifiques. Huit réseaux qui œuvrent pour la préservation et la mise en

valeur du patrimoine normand ont contribué à la réalisation de ce guide : Sites & Cités remarquables de France, les Parcs Naturels Régionaux, Petites Cités de Caractère, Les Plus Beaux Villages de France, Ville et Métiers d'Art, Les Plus Beaux Détours de France, le Réseau des Grands Sites de France et Patrimoine de la Reconstruction en Normandie. Ce guide a pour objectif de proposer aux collectivités une visibilité sur les labels et réseaux liés au patrimoine bâti, aux paysages ainsi qu'aux savoir-faire locaux.



Musée d'Aquitaine, 20 cours Pasteur
33000 Bordeaux, France
Tél. : +33 (0)9 72 49 97 06

reseau@sites-cites.fr — www.sites-cites.fr •    



SITE DE CAEN

Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde
CS 50523 - 14035 Caen Cedex 1
Tél. : +33(0)2 31 06 98 98

SITE DE ROUEN

5 rue Robert Schuman
CS 21129 - 76174 Rouen Cedex
Tél. : +33 (0)2 35 52 56 00

contact@normandie.fr — www.normandie.fr •    